

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

**N° 81 14245**

---

⑮ Dispositif pour faire scintiller les yeux de marionnettes.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). A 63 H 3/38; H 03 K 3/282.

⑰ Date de dépôt..... 22 juillet 1981.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée : *Espagne, 24 juillet 1980, n° 252.269.*

㉒ Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 18 du 7-5-1982.

---

㉓ Déposant : Société dite : FABRICAS AGRUPADAS DE MUNECA DE ONIL, SA, résidant en Espagne.

㉔ Invention de : Francisco Giner Navarro.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire : Cabinet L. A. de Boisse,  
37, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

L'invention concerne un dispositif pour faire scintiller les yeux de marionnettes, ce dispositif étant conçu et réalisé pour être appliqué à n'importe quel type de marionnettes, qu'elles soient d'apparence humaine ou animale, afin de produire des scintillements lumineux dans les yeux de ces marionnettes.

Le dispositif selon l'invention comporte un circuit électronique intermittent, disposé à l'intérieur du corps de la marionnette de telle sorte que ce circuit alimente une paire de sources lumineuses, qui sont incorporées aux globes oculaires de la marionnette et qui émettent ainsi des scintillements lumineux.

Selon la présente invention le circuit électronique intermittent est de préférence constitué par un multivibrateur astable, à transistors, dont le temps d'allumage et d'extinction est déterminé par les valeurs des condensateurs correspondants, qui font partie du circuit. Le circuit lui-même est alimenté par une batterie et un interrupteur de préférence magnétique, bien que celui-ci puisse très bien être de n'importe quel autre type pourvu qu'il assure la fonction consistant à couper ou à établir le courant du circuit dans des circonstances déterminées.

La sortie du circuit est reliée à une paire de diodes à émission de lumière ou simplement à de petites ampoules, de préférence de couleur, montées en parallèle l'une sur l'autre et disposées dans les globes oculaires de la marionnette de sorte que, lorsqu'elles s'allument et s'éteignent, les scintillements produits illuminent les iris des yeux.

L'invention va être décrite ci-après de manière à mieux faire comprendre ses caractéristiques, à l'aide du dessin annexé dont la figure unique représente, à titre d'exemple non limitatif, un mode d'exécution pratique du dispositif selon l'invention.

On peut voir sur le dessin que le dispositif selon l'invention comporte un circuit électronique, formé d'un multivibrateur astable 1, à transistors, qui est ali-

menté par une batterie 2, et un interrupteur magnétique 3, dont le circuit intermittent présente à sa sortie la connexion d'une paire de diodes à émission de lumière, 4 et 5.

Le multivibrateur astable est composé des résistances 6, des condensateurs 7 et 8 et des transistors 9 et 10.

De cette manière, l'actionnement de l'interrupteur magnétique 3 provoque la charge de l'un des condensateurs 7 et 8 pour rendre conducteur le transistor correspondant, 9 ou 10, jusqu'à sa saturation; l'autre transistor reste bloqué jusqu'à ce que, lorsque la saturation du premier transistor se produit, ledit autre transistor commence à conduire, et celui qui a été saturé précédemment se bloque; le cycle se répète ainsi, et produit par conséquent dans le circuit un régime intermittent, qui provoque l'allumage et l'extinction des diodes à émission de lumière, 7 et 8, et ainsi, le scintillement des yeux de la marionnette.

Il est évident que l'alimentation du circuit peut être réalisée de façon classique, bien que, dans le mode d'exécution pratique, on ait prévu une batterie pour l'alimentation. L'interrupteur magnétique 3 peut également être remplacé par tout autre interrupteur classique et manuel, et être disposé ou placé en toute partie appropriée du corps de la marionnette. Dans le cas concret du mode d'exécution décrit, l'interrupteur magnétique 3 est monté à l'intérieur du corps de la marionnette, à la hauteur de la poitrine, de sorte que, si l'on accroche au cou de la marionnette un médaillon auquel un aimant est incorporé, on obtient la fermeture de l'interrupteur 3, et, par conséquent, la mise en marche du circuit multivibrateur astable 1, produisant des scintillements dans les yeux de la marionnette.

RE V E N D I C A T I O N S

Dispositif pour faire scintiller les yeux de n'importe quel type de marionnette, caractérisé par le fait qu'il comporte un circuit électronique à fonctionnement intermittent, formé par un multivibrateur astable (1) à transistors (9, 10), qui est alimenté par une batterie (2) et un interrupteur (3), de préférence magnétique, de sorte que le temps d'allumage et d'extinction est fixé par les valeurs des condensateurs (7, 8) que comporte le multivibrateur (1), la sortie du multivibrateur astable (1) étant reliée à une paire d'ampoules ou de diodes à émission de lumière (4, 5), de préférence de couleur, branchées en parallèle et placées dans les globes oculaires de la marionnette, de sorte que l'allumage et l'extinction de ces sources de lumière (4, 5) produisent des scintillements correspondants, illuminant les iris des yeux de la marionnette.

1 - 1

